

Dossier de presse

Bois Bûche Centre Atlantique

Inauguration du plus grand séchoir biomasse du réseau ONF Energie Bois (Villedieu-sur-Indre)

22 septembre 2017

SOMMAIRE

L'ONF, un acteur essentiel de la filière bois énergie en France

Le réseau ONF Energie Bois, un réseau développé par l'ONF

Le bois, une bonne énergie pour nos territoires

Le bois-énergie : première des énergies renouvelables

La récolte de bois : un acte de gestion

Un marché tourné vers la qualité en raison de l'évolution de la performance des appareils de combustion

La filière bois de chauffage en France, les chiffres clés

BOIS BÛCHE CENTRE ATLANTIQUE, une entreprise en pleine croissance

Une entreprise vertueuse

Des clients distributeurs sur la façade atlantique

La garantie d'une chaîne produit de qualité

Un outil industriel

Un séchoir performant pour offrir du bois sec rapidement

En savoir plus

www.onf.fr

www.onf-energie-bois.com

www.bois-buche-centre-atlantique.fr

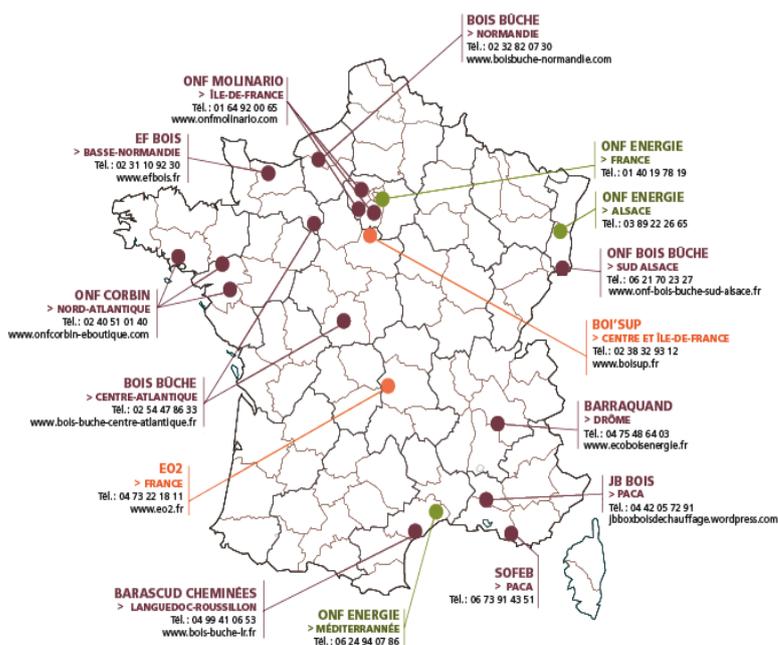
www.ademe.fr

L'ONF, un acteur essentiel de la filière bois énergie en France

La filière bois représente environ **400 000 emplois** en France et 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Gestionnaire de 11 millions d'hectares de forêt publique, l'Office national des forêts (ONF) commercialise près de 40% des volumes de bois sur le marché français.

La valorisation de cette ressource renouvelable et sobre en carbone est au cœur des missions de l'ONF.

Implantation du réseau ONF Energie Bois



Bois bûche

Granulés bois

Plaquette forestière

Le bois, une bonne énergie pour nos territoires

Les sensibilités environnementales grandissantes font que le consommateur utilise davantage le bois. Après une période de désintérêt, la demande en bois augmente ces dernières années. Le bois a de multiples usages, comme bois d'œuvre (construction, ameublement, etc.), bois d'industrie (pâte à papier, panneaux de particules) et est source d'énergie. C'est un matériau naturel, renouvelable et relativement neutre quant aux émissions de carbone. Doté de qualités esthétiques et mécaniques, il a également un bon pouvoir calorifique.

Le réseau ONF Energie Bois, un réseau développé par l'ONF

L'ONF est le premier producteur de bois pour l'énergie en France ; son réseau ONF Energie Bois en assure la production et la distribution au niveau national en garantissant une large offre de solutions de chauffage au bois (plaquettes forestières, bois bûche et granulés bois) auprès des collectivités, des industriels et des clients particuliers.

Initié il y a une dizaine d'années, le réseau ONF Energie Bois regroupe des acteurs réunis dans une démarche et des valeurs communes autour du bois énergie.

Le réseau rassemble :

- la SAS ONF Energie, leader français du marché des plaquettes forestières ; 570 000 tonnes commercialisées en 2016,
- des producteurs de bois de chauffage issus de l'association entre l'ONF et des opérateurs locaux. Le réseau ONF Energie Bois est le 1^{er} réseau national de producteurs de bois de chauffage avec 120 000 stères commercialisés,
- deux producteurs de granulés de bois qui commercialisent 100 000 tonnes de granulés par an.

Le réseau ONF Energie Bois traduit l'engagement de l'ONF dans une démarche globale de valorisation de la biomasse forestière. Il est une des réponses aux objectifs fixés par le gouvernement français et l'Union européenne relatifs à la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique.

LES ENJEUX MAJEURS DE LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE

1^{ère} source d'énergies renouvelables en France, le bois-énergie :

- se substitue à des sources d'énergie émettrices de gaz à effet de serre (GES)
- concourt à l'indépendance énergétique du pays en se substituant aux énergies fossiles
- permet le développement d'emplois locaux non-délocalisables sur toute la chaîne de la valeur (production, industrie, installations, transformation, maintenance)
- représente un complément de revenu pour les propriétaires forestiers
- constitue une valorisation complémentaire de l'ensemble de la filière bois ce qui améliore sa structuration et sa compétitivité
- participe à l'amélioration de la gestion forestière
- contribue au développement de territoires à énergie positive et d'une économie circulaire
- s'est vu fixé, par la Loi de transition énergétique, l'objectif le plus ambitieux en termes de développement des énergies renouvelables dans le secteur de la chaleur renouvelable, soit 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030



Cubage de grumes

Le bois-énergie : première des énergies renouvelables

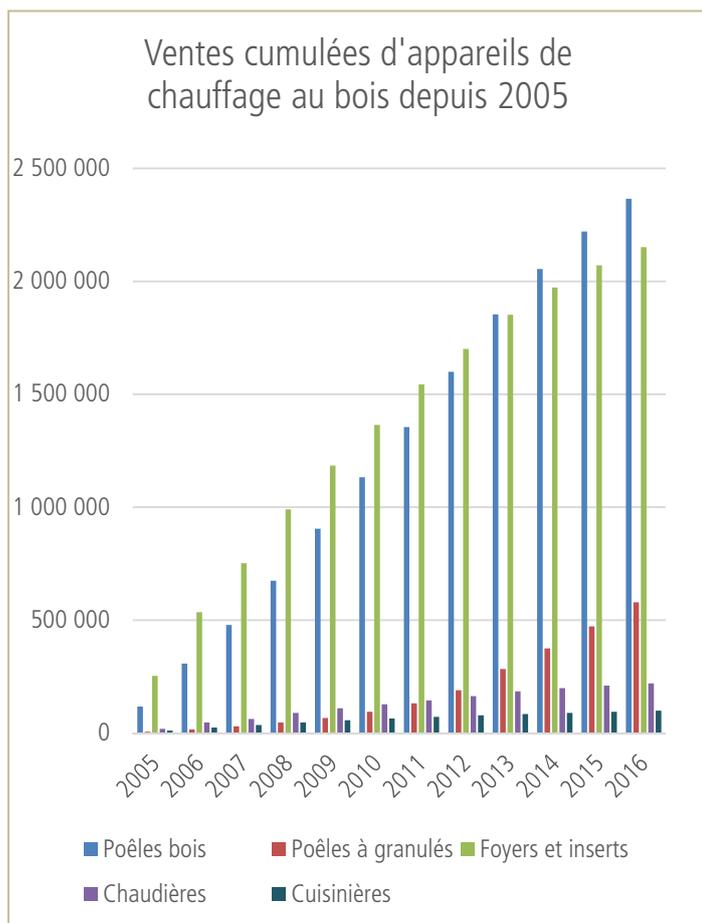
Le bois énergie désigne l'utilisation du bois comme combustible sous différentes formes : bois bûche (ou bois de chauffage), granulés (ou pellets) et bois déchiqueté (plaquettes forestières). Quelles que soient les transformations subies, l'ensemble de ces combustibles proviennent de la forêt. Première énergie renouvelable en France, le bois énergie fournit 39 % des énergies renouvelables en 2016.

À l'heure où les alternatives aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) sont recherchées, le bois suscite un grand intérêt sur le territoire. Les français le consomment sous forme de bois de chauffage dans leur appareil de chauffage : 51 millions de stères sont consommés par plus de 7 millions de ménages en France. Les collectivités l'utilisent en plaquettes forestières pour chauffer les bâtiments publics, hôpitaux, écoles et les logements collectifs ; les industriels pour déshydrater les produits alimentaires, etc.

La récolte de bois : un acte de gestion durable

La récolte du bois intègre l'ensemble des enjeux de la gestion forestière, et notamment les précautions environnementales. Une attention particulière est d'ailleurs portée à l'insertion paysagère des interventions sylvicoles, à la qualité des chantiers d'exploitation et surtout à la protection des sols forestiers et de la biodiversité. Dans les parcelles forestières, l'ONF aménage des voies réservées à la circulation des engins forestiers : tracteurs et débardeurs. Appelés « cloisonnements d'exploitation », ils protègent les sols en limitant leur tassement pendant les travaux forestiers.

En plus de leurs fonctions sociales et environnementales, les forêts produisent du bois. En alimentant une filière pourvoyeuse d'emplois, elles contribuent à l'économie des territoires. Responsable de ce patrimoine naturel remarquable, l'ONF veille à trouver l'équilibre entre ces différentes fonctions. Les forêts publiques font l'objet d'une sylviculture dynamique : coupes, travaux, entretien, suivi des peuplements, etc.



Source : Observ'ER (mai 2017)
Conception : ONF

Un marché tourné vers la qualité en raison de l'évolution de la performance des appareils de combustion

Chaque année, il se vend en France entre 350 et 400 000 appareils de chauffage au bois. Un million de poêles à bois ont été vendus entre 2012 et 2016, 600 000 inserts et près de 450 000 poêles à granulés. 88% des poêles à bois vendus en France en 2016 sont labellisés **Flamme Verte** (5, 6 ou 7 étoiles) correspondant à des appareils à très haut rendement, étanches, **nécessitant l'utilisation d'un bois sec** permettant la bonne combustion du produit et un rendement optimisé de l'appareil.

Le développement du parc français d'appareils au bois tire le marché du bois vers toujours plus d'exigence de qualité. Le label **Flamme Verte** recommande l'utilisation des produits vendus sous le référentiel ONF Energie bois.

La filière de bois de chauffage en France, les chiffres clés

- 7,4 millions de ménages se chauffent au bois en résidences principales.
- 51 millions de stères (32 millions de m³ en 2012) sont consommés chaque année en France.
- Un ménage consomme en moyenne 7,5 stères par an.
- On note une nette augmentation du bois en utilisation principale (plus de 50% en 2012 vs 30% en 2000).
- On note une baisse significative des cheminées ouvertes au profit des poêles à bois fermés et appareils à granulés plus performants.

BOIS BÛCHE CENTRE ATLANTIQUE, une entreprise en pleine croissance

La SAS Bois Bûche Centre Atlantique est le fruit d'un partenariat capitalistique entre Hervé Paillard et son fils Gabriel, qui se sont lancés ensemble en 2008 dans la production et la commercialisation de bois de chauffage et l'Office national des forêts. La société commune rejoint le réseau ONF Energie Bois dès ses débuts en 2010.

Hervé et Gabriel Paillard apportent au réseau, leur expérience, leur professionnalisme et leur envie d'être moteur dans le développement du marché du bois de chauffage. Les synergies mises en œuvre par l'ONF permettent à sa filiale, d'accélérer sa croissance en bénéficiant de la notoriété du réseau ONF Energie Bois et de son positionnement sur les marchés qualitatifs.

En 2011, l'entreprise s'installe sur la zone artisanale de Villedieu-sur-Indre, près de Châteauroux au cœur d'un important massif forestier essentiellement peuplé d'espèces de feuillus.

Fortement implantée en amont de la filière, elle maîtrise entièrement son circuit de production, de l'arbre sur pied jusqu'aux produits finis qu'elle commercialise : bois de chauffage sous différentes formes : vrac, palettes rangées ou non, cartons de bûches, ballots en 1 mètre, etc., à destination des professionnels (détaillants et distributeurs de combustibles).

La production de chaleur à partir de biomasse (déchets, coproduits, éclats de fente, chutes de fabrication et plaquettes forestières) a été encouragée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, l'ADEME.

La direction régionale ADEME Centre-Val-de-Loire a soutenu dès l'origine, le projet de Bois Bûche Centre Atlantique.

Une entreprise vertueuse

Bois Bûche Centre Atlantique maîtrise la ressource et sa chaîne de production de l'arbre sur pied au produit fini, garantissant ainsi une offre en volume et en qualité.

Elle s'inscrit dans une optique de gestion pérenne de la ressource forestière et sa chaîne de contrôle est certifiée PEFC. Elle assure la traçabilité de ses bois de la forêt jusqu'à ses clients.

L'entreprise recycle les déchets et les coproduits issus de sa production qui, après avoir été broyés, alimentent la chaudière biomasse. Elle valorise par ce biais, 2 000 tonnes de déchets par an.

Des clients distributeurs sur la façade atlantique

Bois Bûche Centre Atlantique s'adresse essentiellement à des distributeurs revendeurs spécialisés dans le bois de chauffage ou distributeurs tous combustibles. Pour la plupart, ils sont établis dans des zones où la ressource bois est peu abondante : Bretagne, Pays de la Loire, mais aussi Poitou-Charentes et Aquitaine



Zone de chalandise : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine

Une entreprise qui investit

Depuis son emménagement à Villedieu-sur-Indre, Bois Bûche Centre Atlantique a réalisé d'importants investissements sur sa plateforme de production pour toujours mieux satisfaire sa clientèle :

- 2011 : création d'une aire bitumée de 5000 m²
- 2013 : montage d'un hangar de stockage de 600 m²
- 2014 : montage d'une ligne de production (sciage fendage) type « gros bois »
- 2016 : installation d'un nettoyeur à bûches haut débit
- 2017 : installation d'une chaufferie biomasse d'une capacité de 1MW avec 3 cellules de séchage artificiel d'une capacité totale de 500 m³.

Les chiffres clés

• Production

2016 : 15 000 stères de bois bûche vendus (hors 1 m et 2 m)

• Emploi

7 salariés

15 emplois Équivalent Temps Plein générés par les activités associées (exploitation, transport, etc.)

• Économie

Chiffre d'Affaires 2016 : 1 785 000 €

Près d' 1 M€ redistribués localement pour la filière bois

La garantie d'une chaîne produit de qualité

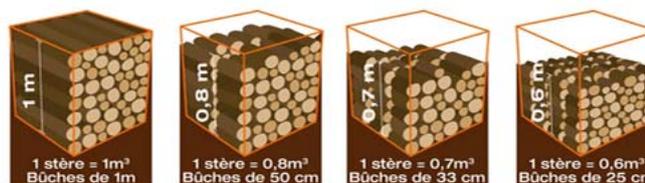
Avec ce processus de production, Bois Bûche Centre Atlantique remplit les **7 engagements du bois bûche ONF Energie Bois**.

1 - Un taux d'humidité contrôlé

Bois Bûche Centre Atlantique pilote le séchage de son bois par informatique. Le process industriel mis en place pour le suivi d'humidité comprend un double contrôle. À l'entrée du séchoir chaque benne est contrôlée à l'aide de sondes plantées dans des bûches témoins, ensuite en sortie de séchage, un nouveau contrôle est fait par échantillonnage et avec un humidimètre professionnel.

2 - Des quantités respectées

La notion de "stère" fait référence à une unité uniquement commerciale. Le stère forestier, correspond à du bois coupé en longueur de 1 mètre et occupant un m³ apparent. Ce volume apparent occupé par un stère de bois bûche varie lors du processus de transformation et dépend de la longueur des produits commercialisés : ainsi un même stère de bois occupera un volume différent selon qu'il est coupé en longueurs de 25, 33 ou 50 cm. La tolérance sur les volumes est de + ou - 5%.



Vis-à-vis de sa clientèle, Bois Bûche Centre Atlantique est clair et transparent sur les volumes chargés : des tests comparatifs ont permis à l'entreprise de définir des coefficients d'équivalence entre le stère et le m³ apparent qui sont indiqués sur les bons de livraison des clients.

3 - Un dimensionnement du produit conforme à vos besoins

Grâce à ses équipements performants et automatisés, Bois Bûche Centre Atlantique assure un produit calibré en grosseur comme en longueur.

4 - Des essences adaptées

Afin d'éviter les mélanges et les confusions, l'entreprise travaille uniquement avec trois types d'essences de bois présentes dans le groupe 1 : chêne, charme et hêtre.

Elle mélange ces trois essences pour garantir au consommateur une combustion performante.



Bois bûche en vrac



Stock de bûche sous le hangar à ossature bois

L'entreprise s'oriente de plus en plus vers des produits conditionnés :



Bois bûche en palettes



Bois rangés conditionnés dans un carton

5 - Un bois 100% origine France, issu de forêts gérées durablement

Bois Bûche Centre Atlantique est certifié PEFC. Pour cela, une société externe audite une fois par an les achats de bois et chaîne de contrôle. L'entreprise achète et exploite ses bois en forêts de proximité en cherchant à limiter les transports, à favoriser le circuit court et l'emploi local, mais également pour réduire l'impact environnemental des produits commercialisés. Elle a structuré ses achats de bois notamment autour de la volonté de l'Office national des forêts de développer l'offre de bois façonné sous la forme de contrats d'approvisionnement (contrat d'objectifs et de performance Etat-ONF-FNCOFOR 2016-2020).

6 - Le respect des lois et des réglementations en vigueur

Bois Bûche Centre Atlantique s'engage à respecter toutes les réglementations relatives à l'exercice de son métier, et notamment les règles en matière d'exploitation forestière telles qu'elles sont prévues par le code forestier ; le code de l'environnement (installations classées notamment) ; les règles du droit du travail et les règles fiscales, notamment celles afférant à la TVA.

7 - Un réseau de professionnels à votre écoute

Bois Bûche Centre Atlantique est à l'écoute de ses clients, elle s'engage à apporter des conseils adaptés à l'utilisation de bois bûche ainsi qu'une information complète, transparente et vérifiable. Avec l'équipement de la plateforme d'un nettoyeur et d'un séchoir professionnels, elle répond à leur attente de disposer en toute période de l'année, d'un produit garanti sec et propre.

Une offre produits diversifiée

Gamme Vrac	mi sec	sec		
Gamme Produits conditionnés	Palettes Rangées sec / mi Sec	Palettes Rangées Sec / mi Sec	Cartons Sec	
Gamme complémentaire	Bois Allumage Sec	Allume-Feu (Négoce)	Granulés (Négoce)	Bûches Compressées (Négoce)



Ligne de gros bois



Grume de bois

Un outil industriel

Le bois est acheminé brut par camion grumier depuis la forêt jusqu'à la plateforme de Villedieu-sur-Indre. Il peut s'agir de bois coupé en 2 m comme de grumes de bois de différentes longueurs.

Un tri est effectué selon les caractéristiques des bois pour être acheminé vers l'une ou l'autre de nos lignes de production de sciage et de fendage :

- une ligne de petits bois : bois d'éclaircie en 2 m diamètre maxi 40 cm
- une ligne de bois moyen : grumes d'un diamètre compris entre 20 et 40 cm
- une ligne de gros bois : grumes déclassées sans contrainte de longueur avec diamètre maxi 80 cm.

La complémentarité des outils de production permet de valoriser le tri réalisé par l'entreprise.

Une fois débité en 50, 40, ou 30 cm, le bois bûche est ensuite, soit stocké et revendu en vrac (qualité mi sec), soit criblé (avec le nettoyeur industriel) pour en éliminer les chutes et passé au séchoir pour descendre le taux d'humidité en dessous de 23 %. Pour information, une grume, abattue stockée en forêt, non sciée, non fendue en bûche peut contenir entre 30 et 55 % d'eau.

Avant l'entrée au séchoir, puis de nouveau lors du chargement des camions à fonds mouvant (recours à des prestataires de transport) pour leur expédition vers le client, tous les bois sont à nouveau criblés.

Une partie de la production est conditionnée en palettes, cartons ou filets.

Le site de Villedieu-sur-Indre dispose d'une capacité annuelle :

- de production (sciage et fendage) : 35 000 stères
- de séchage : 22 000 m³



Caisson de séchage



Cellule de séchage de bois

Caractéristiques de l'outil de séchage

Chaudière :

- marque : COMPTE® (France)
- puissance de 1 MW
- consommation : environ 2000 tonnes / an
- électrofiltre (valeur maximale d'émissions de poussières garanties)

Séchoir :

- marque : Nardi® (Italie)
- nombre de cellules : 3
- capacité en volume : 180 m³ / cellule, soit 540 m³ au total

Unités :

- 1 stère = 0,135 tep
- 1 m³ = 0,216 tep
- 1 m³ = 1,6 stère
- 1 stère = 0,63 1 m³

Un séchoir performant pour offrir du bois sec rapidement

Face à la demande accrue de qualité de la part des consommateurs, Bois Bûche Centre Atlantique a choisi de sécher artificiellement le bois répondant ainsi aux attentes du marché de l'équipement ou du renouvellement qui s'oriente vers des appareils de chauffage et de combustion (poêles à bois, chaudières, etc.) de plus en plus modernes et performants.

Soucieux de l'impact écologique de son processus de production, Bois Bûche Centre Atlantique s'est orientée vers une source d'énergie biomasse pour alimenter son séchoir.

Concrètement, il s'agit d'utiliser les déchets issus du cycle de production du bois bûche, après les avoirs broyés, pour alimenter la chaudière. Le choix a été fait d'une alimentation énergétique unique.

Pour être séchées, les bûches sont disposées en vrac dans des caissons (ou bennes) de 30 m³.

Ces caissons type ampiroll sont déposés directement dans les trois cellules de séchage, ce qui minimise les opérations de manutention. Chaque cellule contient 6 caissons.

L'entreprise dispose de caissons supplémentaires permettant d'optimiser le temps de remplissage du séchoir entre deux séries. La connaissance des essences et de leur réaction au processus de séchage en fonction de la dimension de la bûche permet de réduire le temps de séchage.

Fonctionnement global

- La chaudière chauffe un circuit d'eau à environ 100°C.
- Cette eau chaude est transmise jusqu'au séchoir par un réseau de chaleur souterrain.
- L'eau chaude arrive dans les batteries de chauffe des trois cellules, dans lesquelles il se crée un échange air eau grâce aux ventilateurs pour produire de l'air chaud qui sèche le bois.
- Les séchoirs sont pilotés par informatique pour ajuster la température intérieure, ainsi que le taux d'humidité dans la cellule.
- De nombreuses sondes permettent un pilotage fin et économe en énergie de l'installation.